

L'An Deux Mille Dix, le TRENTE MARS à 18H00, le Conseil Municipal de TOURLAVILLE dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M.ROUXEL (Maire)**
PRESENTS – M. ROUXEL (Maire) – MM. GOUREMAN – LEROUX – Mme DUBOST – MM. LEPOITTEVIN – LEONARD – LIOT – Mmes CREN – SEBIRE – LORIMIER – SOURISSE – M. LEPELLETIER – Mme DELAUNAY – M. LE MIEUX – M. VIGNET – Mme FATOME – M. PINEL – Mme LEFEVRE – M. BURNOUF – Mme GESNOUIN – M. HARANT – Mme LETOURNEUR – M. LELONG – Mme ROGER – M. BOUQUET – Mme BLEDE – M. LOAS – M. NOLLEAU – Mme BLAIZOT – MM. BLAIZOT – PAIS
ABSENTS EXCUSES – Mme MESNIL (pouvoir à M. LEONARD) – Mme RENARD (pouvoir à Mme DUBOST)
M. BOUQUET conformément à l'art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

OBJET – Décisions prises en vertu de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte-rendu

Monsieur le Maire rend compte qu'en vertu de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions suivantes ont été prises :

1. Renouvellement du contrat de maintenance du progiciel « LOGIPOL » pour une durée d'un an du 23/12/2009 au 23/12/2010 pour un montant total de 487.97 € TTC
2. Rémunération de Monsieur Johan GAILLARD, régisseur son, à raison de 156 € pour son intervention à l'Espace Culturel Buisson le 05/02/2010
3. Rémunération de Monsieur Daniel PINEL, artiste musicien, à raison de 130 € par spectacle, les 04/02, 08/02 et 02/03/2010 dans les écoles de Jules Ferry maternelle et primaire et Ferdinand Buisson, soit un montant total de 390 € TTC.
4. Signature d'un contrat de cession avec BLUE LINE PRODUCTIONS pour un concert de Souad MASSI le 27/02/2010 à l'Espace Culturel Buisson pour un montant de 7 385 € TTC.
5. Signature d'un contrat de maintenance avec la société LIGER (Dardilly) pour le logiciel de la ludothèque de Tourlaville « LULO 03 » du 01/01/2010 au 31/12/2010 pour un montant de 567.38 € TTC.
6. Signature d'une convention avec l'association CLER « amour et famille », relative à la soirée conférence « Comment parler de sexualité avec son enfant et son adolescent » le 04/03/2010 pour un montant de 200 € TTC.
7. Acceptation de l'indemnité de 151.56 € proposée par l'assurance pour le début d'incendie de la haie à l'espace Georges Fatôme.
8. Avenant à la convention de mise à disposition d'un logement d'urgence suite à la fusion des associations ACAU et ADSEAM.
9. Acceptation de l'indemnité de 5 796.50 € proposée par l'assurance pour les dommages subis par l'auto laveuse de la piscine de Collignon.
10. Signature d'une convention d'occupation à titre précaire et révocable du domaine public avec la société Manche Télécom pour l'implantation d'un local NRO pour une durée de six ans moyennant une redevance annuelle fixe de 6 000 €.
11. Signature d'une convention avec le Groupe Astronomique Hague Querqueville relative à la mise à disposition à titre gracieux des locaux du centre multimédia Rousseau les 3, 10, 17 et 24 mars 2010 pour l'organisation de stages d'astronomie.
12. Signature d'une convention de partenariat avec l'Union Française pour la Santé Bucco-dentaire de la Manche relative au programme de prévention et d'éducation à la santé bucco-dentaire en faveur des classes de CP des écoles primaires publiques de Tourlaville pour un montant de 55 € de l'heure.
13. Signature d'un marché avec L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Manche à Saint-Lô pour une durée de 12 mois pour des formations professionnelles pour les différents services de la ville. Lot N° 1 : formations sauveteur secouriste du travail initiale pour un montant compris entre un minimum de 725 € TTC et un maximum de 2 175 € TTC et recyclage pour un montant compris entre un minimum de 3 330 € TTC et un maximum de 6 660 € TTC.
14. Signature d'un marché avec la société ORECA à Cherbourg-Octeville pour une durée de 12 mois pour des formations professionnelles pour les différents services de la ville. Lot N° 2 : formations incendies : équiper de première intervention pour un montant compris entre un minimum de 970 € TTC et un maximum de 2 425 € TTC et évacuation pour un montant compris entre un minimum de 385 € TTC et un maximum de 770 € TTC.
15. Signature d'un marché avec l'association Ecole Du Dos à Tourlaville pour une durée de 12 mois pour des formations professionnelles pour les différents services de la ville. Lot N° 3 : formations ergonomie : niveau 1 pour un montant compris entre un minimum de 1 920 € TTC et un maximum de

3 840 € TTC et niveau 2 pour un montant compris entre un minimum de 1 920 € TTC et un maximum de 3 840 € TTC.

16. Signature d'un marché avec la société CERAP à Cherbourg-Octeville pour une durée de 12 mois pour des formations professionnelles pour les différents services de la ville. Lot N° 4 : formations recyclage code de la route pour un montant compris entre un minimum de 757.06 € TTC et un maximum de 1 514.12 € TTC.
17. Signature d'un marché avec la société Forma-Cial à Tournaville pour une durée de 12 mois pour des formations professionnelles pour les différents services de la ville. Lot N° 5 : sensibilisation aux risques électriques/produits d'entretien pour un montant compris entre un minimum de 382.72€ TTC et un maximum de 765.44 € TTC.
18. Signature d'un marché avec la société ORECA à Cherbourg-Octeville pour une durée de 12 mois pour des formations professionnelles pour les différents services de la ville. Lot N° 6 : formations électriques B0 personnel non électricien pour un montant compris entre un minimum de 1 300 € TTC et un maximum de 2 600 € TTC.

Le Maire

André ROUXEL

Mentions prescrites p. circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 Nombre de Conseillers en exercice : 33 – Présents à la séance : 31 Date de l'avis de convocation, d'affichage et de la mention faite au registre : 22/03/10 Date d'affichage p. extrait du PV de la séance : 31/03/10
